

J'ai refusé de faire une contribution pour un supplément consacré à un bilan après 2 ans de mandature, et ce pour plusieurs raisons.

Nous n'étions pas informés de la sortie de ce document. De plus, nous n'avons aucune information ni sur sa taille (2 pages, 4 pages ?), ni sur son contenu. Les 2 groupes d'opposition représentent la majorité des voix dans notre commune, et par rapport à ce document, on va me donner 3 lignes pour m'exprimer, quelques lignes de plus pour l'autre groupe d'opposition et tout le reste pour la liste Jardin !! Ce n'est pas ainsi que je conçois la démocratie.

Un bilan de mandat à 2 ans, cela représente un acte politique et non un exercice de la démocratie, fixé par des règles républicaines. Ce n'est donc pas aux citoyens à financer ce document, mais aux élus de la majorité. Les impôts fonciers vont augmenter pour la deuxième année consécutive, donc il y a mieux à faire que de dépenser de l'argent pour cette occasion.

Cette dépense est mal venue et surtout inutile, je pense que le peuple mignannois a d'autres soucis, qu'un bilan partiel de mandat.

Groupe Jean-Marc Mazière.

Trait d'Union n° 54 – Automne 2022